

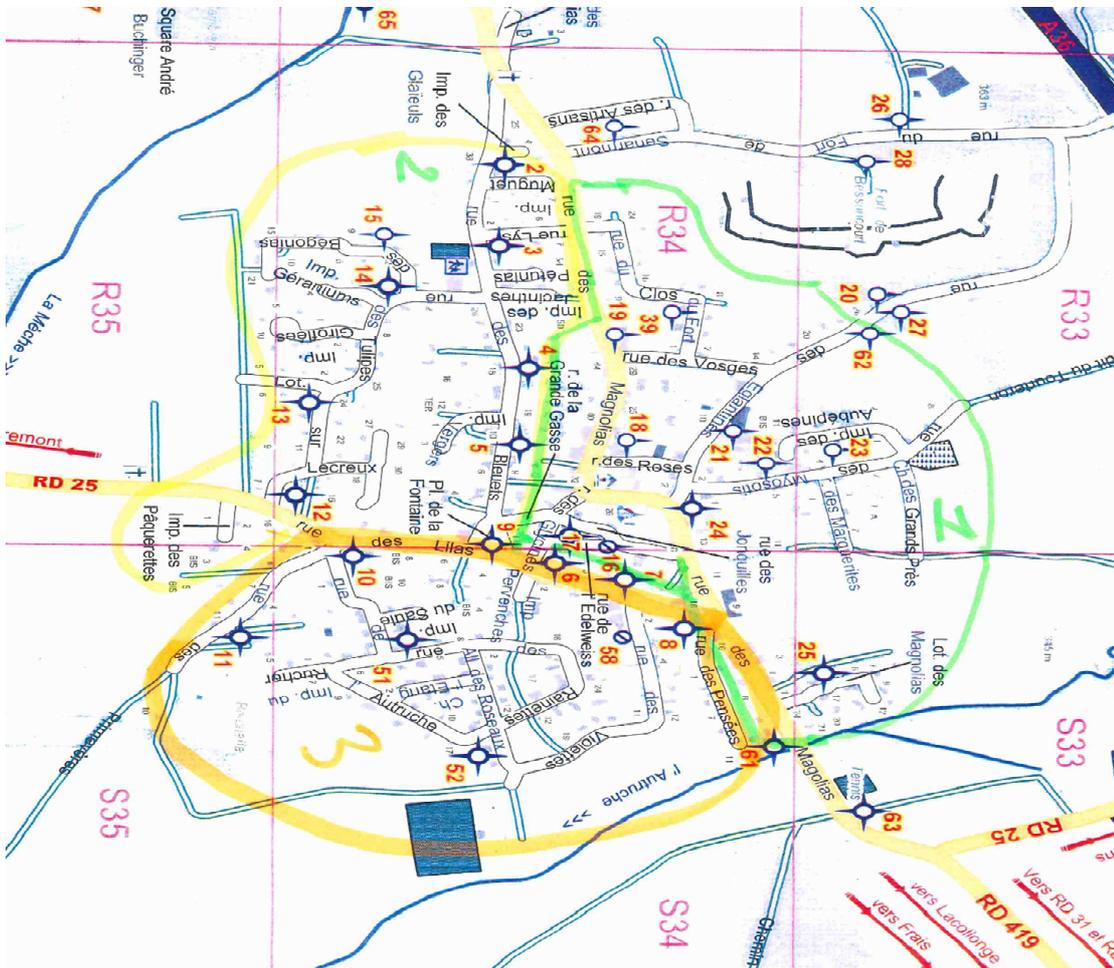
Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

30 août 2021

VIE DU VILLAGE

Dans un souci de transparence et dans le but de vivre en bonne harmonie, le Conseil Municipal a décidé d'organiser des réunions de quartier afin que tous les bessoncourtois puissent s'exprimer. Pour cela le village a été découpé en trois zones (cf plan ci-dessous). Pour chaque quartier il a été décidé de faire 3 réunions annuelles. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.



CARTE AVANTAGE JEUNE

Le Conseil Municipal a décidé d'offrir, cette année encore, aux jeunes de la commune âgés de 7 à 27 ans, 100 cartes jeunes. Pour pouvoir en bénéficier vous pouvez venir à partir du mercredi 1er septembre en mairie muni(e) d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou du livret de famille ainsi que d'une photo d'identité.

Les jeunes concernés sont ceux nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 2014. Les cartes seront distribuées jusqu'à épuisement des stocks.

INFORMATIONS EXPRESSES

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DU FORT :



ASSOCIATION ABA : ACTIVITÉ RANDONNÉE

Samedi 25 septembre : Secteur Brevilliers par Bavilliers- Argiesans

Départ 13 h 30 du parking de l'ancienne école près de la mairie.

Renseignements /inscriptions : michelbeaudoin@sfr.fr

Compte tenu de la situation sanitaire, pas de reprise des autres activités pour le moment (informatique, gymnastique, art floral, couture, club de l'amitié, photo), ainsi que des manifestations.

ASSOCIATION BRCL :

Reprise des entraînements de foot tous les mercredis à partir de 13h30 pour les U7 et U9 et 15h pour les U11. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Pascal ROUSSEZ.

Tél. : 06 68 07 61 59

bessoncourt-roppe@lbfc-foot.fr

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

PROTOCOLE SANITAIRE

À la suite des mesures gouvernementales et du décret du 7 août, l'accès à la médiathèque de Bessoncourt est désormais soumis à la présentation d'un pass sanitaire (contrôle du QR code papier ou digital) pour toute personne âgée de 18 ans et plus :

- soit un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h ;
- soit un certificat de vaccination valide ;
- soit un certificat de rétablissement de la Covid-19.

Le respect des gestes barrières est toujours en vigueur au sein de la médiathèque : port du masque dès 11 ans + désinfection des mains à l'entrée + règles de distanciation.

Le retour des documents reste possible dans les caisses à l'entrée de la médiathèque aux heures d'ouverture au public pour les personnes non munies du pass sanitaire et le mode drive est à nouveau d'actualité pour permettre à celles-ci de pouvoir emprunter des ouvrages :

- réservation en ligne

<http://bessoncourt.fr/loisirs/le-catalogue.htm>

- par mail : mediatheque@bessoncourt.fr

- par téléphone au 03 84 29 99 72

Merci pour votre compréhension.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE : RECHERCHE SERVICE CIVIQUE

L'école recrute à la rentrée un jeune en service civique pour l'aide aux élèves au sein de l'école primaire. Contrat : 10 mois Durée de travail hebdomadaire : 30 h. Vous avez entre 18 et 25 ans, si vous êtes intéressé(e) vous pouvez envoyer votre candidature par courrier ou par mail à l'école primaire de Bessoncourt : ecole.bessoncourt@ac-besancon.fr. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la directrice au 03 84 29 92 37.

L'école maternelle et l'école élémentaire fusionnent à la rentrée. Un numéro de téléphone unique sera donc dédié à l'école (voir numéro ci-dessus).

UNE ROSE UN ESPOIR

L'association Une Rose Un Espoir permet chaque année de reverser le fruit de la vente des roses à la Ligue contre le Cancer. La spécificité de l'association est de redistribuer les fonds collectés par l'intermédiaire de la Ligue contre le Cancer à l'hôpital Nord Franche Comté de Trévenans et de financer du matériel pour les services de cancérologie.

L'édition 2021 aura lieu le week-end des **11 et 12 septembre 2021**. Les motards passeront à Bessoncourt le samedi 11 matin de 9h30 à 10h30.

Les commandes réalisées seront à retirer à ce moment lors du passage du camion (au parking de l'école).

OPÉRATION BRIOCHES : APPEL À BÉNÉVOLES

L'ADAPEI du Territoire de Belfort recherche un ou des bénévole(s) pouvant offrir un peu de leur temps pour distribuer des brioches dans la commune **du mercredi 6 au dimanche 10 octobre**. Les fonds récoltés seront dédiés au projet Accessibilité Universelle (accès à la culture, sport, loisirs, citoyenneté...) des personnes en situation de handicap accompagnées par l'association.

Pour toutes questions ou pour rejoindre l'ADAPEI, vous pouvez téléphoner au 03.84.90.84.90 ou par mail à contact@adapei90.fr

PORT DU MASQUE

Conformément à l'arrêté n° 90-2021-08-18-00002 du 18 août 2021, le port du masque est obligatoire jusqu'au 30 septembre 2021 pour les personnes de 11 ans ou plus :

- Dans les marchés ;
- Dans les brocantes et ventes au déballage qui ne seraient pas soumis au pass sanitaire ;
- Dans un rayon de 50 m autour des entrées et sorties des établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées) des crèches et des établissements accueillant des activités périscolaires, uniquement lors des périodes auxquelles sont déposés ou repris les enfants ;
- Dans un rayon de 50 m autour des entrées et sorties des établissements d'enseignement supérieur et des centres de formation des apprentis ;
- Dans un rayon de 50 m autour des entrées et sorties des gares ;
- Dans un rayon de 50 m autour des entrées et sorties des lieux de culte ;
- Dans les files d'attente sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public ;
- Lors de tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes, dont la tenue reste autorisée en vertu de l'article 3 du décret du 1^{er} juin 2021.

Le port du masque en **intérieur et extérieur** est obligatoire jusqu'au 30 septembre 2021 pour les personnes de 11 ans ou plus dans les établissements, lieux et événements dont l'accès est assujéti à la présentation du pass sanitaire. Pour les manifestations sportives, le port du masque ne s'applique pas aux participants durant l'épreuve.

Le port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé lundi 6 septembre, les mercredis après-midi 8 et 15 septembre, les vendredis 10 et 17 septembre.

CHALLENGE COLLECTE MOBILE : RAPPEL

L'association des Maires du Territoire de Belfort a signé le 9 juillet dernier une convention de partenariat avec Orange pour l'organisation du "Challenge Collecte Mobiles 2021" qui durera du 1er septembre au 24 octobre.

Il s'agit d'une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles, tablettes, chargeurs, écouteurs.... En plus de préserver l'environnement, elle permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique.

Tous les bénéfices tirés de la collecte et du recyclage des mobiles sont reversés à Emmaüs International qui crée des ateliers de récupération de déchets de mobiles en Afrique

Le principe : les habitants de la commune déposent leurs anciens mobiles (et autres appareils) dans un collecteur mis à disposition à la Mairie.

En fin de collecte, la commune transmettra à l'AMF90 le poids des mobiles récoltés ainsi que le nombre d'habitants de la commune. Cela permettra d'établir un classement départemental et de désigner les vainqueurs du « Challenge collecte mobile »

Les récompenses attribuées aux communes seront en lien avec l'écologie et la biodiversité et permettront d'agréments nos espaces publics.

Alors faites gagner votre commune en recyclant le plus grand nombre de mobiles (et autres appareils) du 01/09/2021 au 24/10/2021

FÊTE DU TIMBRE

La fête du timbre aura lieu les 25 et 26 septembre 2021 dans la salle des fêtes attenante à la mairie et dans l'ancienne école.

